LE COLLECTIF

Des parcours variés

Notre collectif est composé de boulangers, de maraîcher·e·s, d'une technicienne de rivière, d'un ingénieur d'étude en hydrologie, d'un technicien en éco-construction, d'un technicien de l'événementiel, d'un médiateur scientifique, d'une botaniste, d'écologues et d'un doctorant en pollution atmosphérique.



Un idéal commun

Des parcours divers, oui ! Mais avec un point commun : nous avons tous vécu ensemble à Rennes. Deux ans de vie commune nous ont liés d'une amitié forte et ont forgé des valeurs d'entraide, de partage et de respect qui nous ont motivés à imaginer un avenir ensemble.

Depuis, nous avons entrepris des parcours professionnels qui nous ont poussés à prendre le large. Aujourd'hui, le vent tourne, et nous souhaitons nous réunir à nouveau. Cap à l'ouest !

NOTRE COOPÉRATIVE CHERCHE À S'IMPLANTER

POURQUOI PAS
PRÈS DE CHEZ VOUS ?

CONTACT

julien.renault35@gmail.com

06.64.87.05.48



LE PROJET EN RÉSUMÉ

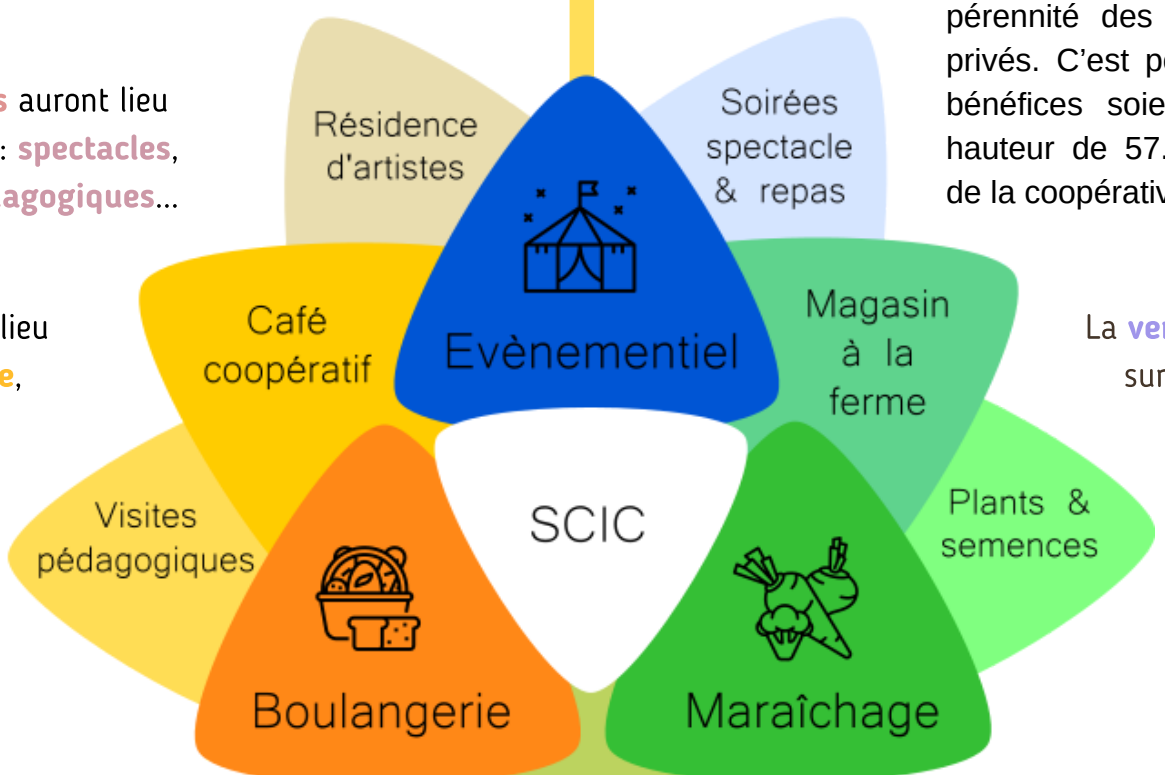
Nous sommes un collectif de **10 ami·e·s** à la recherche d'un lieu pour y exercer ensemble nos activités. Le **maraîchage**, la **boulangerie** et l'**organisation d'événements** rythmeront le quotidien de ce lieu. Ouvert à tou·te·s, nous souhaitons qu'il devienne un atout pour la **vie locale**.

Il nous semble fondamental de nous intégrer au mieux dans un territoire rural en évolution, c'est pourquoi la **concertation** avec une municipalité volontaire est un point clef de notre installation. **Solidarité** et **écologie** sont les valeurs fondatrices de ce projet, et nous nous efforcerons de les porter au travers des activités.

Des **événements publics** auront lieu régulièrement sur le site : **spectacles**, **concerts**, **visites pédagogiques**...

Le **café coopératif** sera un lieu qui favorisera la **rencontre**, l'**échange** et le **partage intergénérationnel**.

Le **pain** sera au **levain**, **biologique** et cuit au **feu de bois**.



LE CHOIX DE LA SCIC

Les activités seront encadrées par une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif** (SCIC), une forme juridique qui intègre deux valeurs auxquelles nous tenons tout particulièrement :

- **La gestion collective**

La SCIC permet l'association de salariés, de bénéficiaires, et de collectivités ou d'associations. L'ensemble des sociétaires décide des grandes orientations de la coopérative selon le principe "un sociétaire, une voix". Le statut juridique de la SCIC permet donc de créer un mode de gouvernance horizontal et démocratique.

- **Le fonctionnement désintéressé**

La SCIC priorise l'intérêt collectif et la pérennité des activités avant les intérêts privés. C'est pourquoi elle impose que les bénéfices soient réinvestis, a minima, à hauteur de 57.5% dans le développement de la coopérative.

La **vente directe** sera privilégiée, sur les **marchés** et dans un **magasin sur place**.

Le **maraîchage** sera durable et résilient, par l'usage de **variétés anciennes** et inspiré de l'**agroécologie**.